

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/le-devoir-de-charite-prioritaire-envers-nos-freres-chretiens-d-orient>

# **Le devoir de charité prioritaire envers nos frères chrétiens d'Orient**

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : mardi 22 septembre 2015

---

**Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés**

---

## Le devoir de charité prioritaire envers nos frères chrétiens d'Orient

« La persécution des chrétiens n'est pas un fait qui appartient au passé, aux origines du christianisme. C'est une triste réalité de nos jours. Il y a même « davantage de martyrs aujourd'hui qu'aux premiers temps de l'Église », a souligné le pape François à l'occasion d'une méditation matinale en la chapelle de la maison Sainte-Marthe, le 4 mars 2014. Cette dramatique réalité nous oblige aujourd'hui, nous chrétiens, à bien des égards.

Elle nous oblige à exercer de toutes les manières possibles la charité envers nos frères chrétiens déplacés, maltraités, parfois conduits en esclavage, martyrisés, toujours spoliés dans leurs biens, leurs églises profanées et détruites, leur foi bafouée.

Nous nous devons tous de contribuer à leur apporter un triple concours :

- ▶ une aide matérielle d'urgence, par le canal d'organismes caritatifs dédiés, tels que l'AED et SOS Chrétiens d'Orient, de façon à aider ceux qui souhaitent rester en leur Pays à y vivre décemment et en toute sécurité ;
- ▶ accueillir prioritairement en France les chrétiens persécutés, eux les premiers menacés dans les Pays du Proche-Orient, Irak et Syrie en particulier ;
- ▶ prier pour eux, dans nos maisons et nos églises.

C'est d'autant plus nécessaire et juste que les gouvernements français successifs de M. Hollande portent une très lourde responsabilité dans la situation actuelle notamment d'une part en s'opposant au gouvernement de Damas, seul rempart solide contre l'organisation dite « Etat islamique au Levant » dite Daesh, et d'autre part en ne prenant pas les dispositions nécessaires pour véritablement combattre efficacement cette hydre diabolique qu'est Daesh. Les gouvernements successifs de M. Sarkozy ont en ce domaine également une part de responsabilité.

Les chrétiens doivent donc se mobiliser en apportant leurs contributions.

Nos prêtres et évêques doivent évidemment conduire les fidèles à prier, individuellement et en église, pour nos frères chrétiens qui sont les principales et premières victimes de la barbarie islamique. C'est là une exigence de charité, un devoir.

Mais prie-t-on vraiment régulièrement sinon chaque dimanche pour les chrétiens d'Orient ? En trop d'églises de France, hélas, on n'entend guère de prières s'élever pour soutenir nos frères souffrants.... Prier pour la paix dans le monde est nécessaire, mais prier pour nos frères chrétiens d'Orient persécutés l'est tout autant. N'oublions pas, comme le notait Blaise Pascal, que « Le silence est la plus grande persécution ; jamais les saints ne se sont tus ».

Jean-François

La préférence chrétienne

Publié le 22 septembre 2015

« Face à l'afflux d'une part des réfugiés venus de Syrie et d'Irak, et d'autre part des migrants dits économiques, un débat s'est engagé pour savoir s'il convenait d'opérer un tri.

Certains pays et, en France, certains maires, ont déclaré n'accepter que des réfugiés chrétiens. A supposer que cela soit concrètement possible, est-ce conforme à l'Evangile ? Pas pour Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes et président de Pax Christi-France, qui refuse de privilégier l'accueil des chrétiens d'Orient (cf. La Croix, 12-13/9). On peut néanmoins s'interroger sur l'assimilation de la préférence à l'exclusion. Saint Paul écrivait aux Galates : « pratiquons le bien envers tous, mais surtout [maxime, en latin] à l'égard de nos compagnons de foi » (Ga 6,10).

Cette brève formule n'est pas contraire à l'enseignement de Jésus car, comme l'a montré le grand exégète allemand Gerhard Lohfink, dans le Nouveau Testament, « l'amour entre les hommes désigne presque sans exception l'amour du compagnon dans la foi, donc l'amour des chrétiens entre eux » (L'Église que voulait Jésus, Cerf, 1985). L'amour fraternel (agapè) unit la communauté des baptisés. Cependant, cet amour n'est pas exclusif, puisque les chrétiens doivent aimer jusqu'à leurs ennemis, c'est-à-dire vouloir qu'ils connaissent eux aussi le bonheur éternel.

Les Pères et Docteurs de l'Église ont développé ensuite une théologie de l'ordo caritatis : il y a un ordre de la charité. Selon saint Thomas d'Aquin, commentant le verset de saint Paul, « parce que nous ne sommes pas en mesure de faire du bien à tous », s'il faut exercer la miséricorde à l'égard de tous les hommes, unis par une même nature, ceux qui sont unis par la grâce et la foi doivent en être l'objet prioritaire. S'appuyant sur Aristote, il explique que « le principe de l'amour étant l'union et la ressemblance, nous devons aimer plus intensément et davantage ceux qui nous sont plus ressemblants et plus unis ».

Dans sa Somme de théologie (II II, qu. 26), il justifie longuement l'inégalité de nos amours, qualifiant de « déraisonnable » la thèse selon laquelle tous les hommes doivent être aimés également. Le chrétien doit aimer davantage d'une part ceux qui sont les plus proches de Dieu, et d'autre part ceux qui lui sont concrètement les plus proches - et parmi ceux-ci, saint Thomas établit une hiérarchie subtile des dilections : par exemple, l'homme doit aimer son épouse plus que ses parents. La fraternité chrétienne ne se dissout donc pas dans une sorte d'humanitarisme égalitaire, abstrait, pour ne pas dire hypocrite. Que l'État séculier agisse comme il convient. Mais les chrétiens sont invités par l'Évangile à mettre en actes la préférence chrétienne ».

Denis Sureau

Source :

[chrétiens dans la cité](#)